

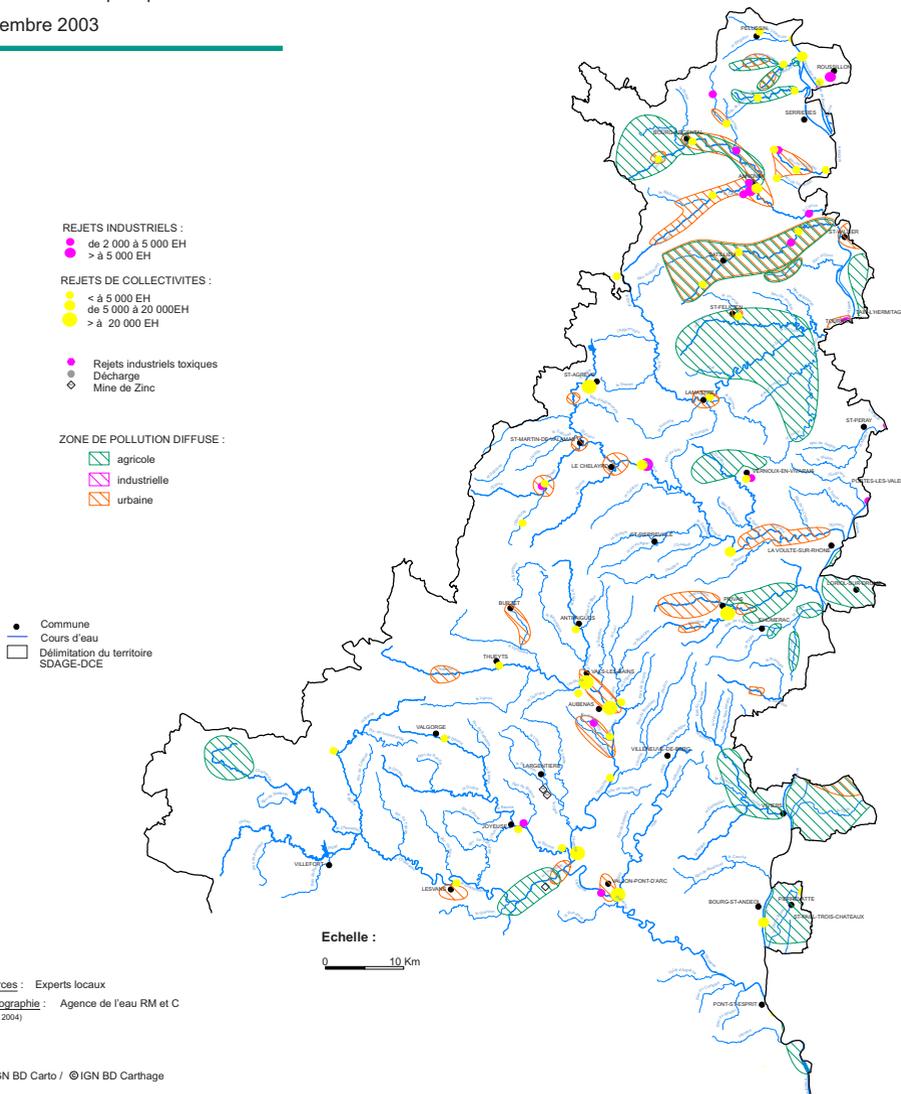
DIRECTIVE CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU

District Rhône et côtiers méditerranéens

Territoire Rive droite du Rhône aval

Pressions polluantes importantes
sur les milieux aquatiques

Décembre 2003



Sources : Experts locaux

Cartographie : Agence de l'eau RM et C
(juillet 2004)

©IGN BD Carto / ©IGN BD Carthage

"Le territoire "Rive droite du Rhône aval" s'étend sur deux régions administratives : Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Le travail de concertation, pour construire ces cartes, a été organisé au niveau régional. Cette organisation a conduit à quelques différences dans la conception des produits cartographiques: différences qui s'expliquent par des enjeux locaux et des expertises propres à chaque région. Comme cela a déjà été précisé, ces annexes sont des documents de travail et d'étape qui seront amenés à évoluer jusqu'à la révision du SDAGE en 2009. Une homogénéisation cartographique sera donc réalisée lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux, pour tenir compte des modifications issues de la consultation officielle.